

# ROZOY FLASH n° 175

Bulletin d'informations communales – 6 août 2020



## Compte rendu de la réunion du 10 juillet 2020

La séance du Conseil Municipal du 10 juillet, présidée par José FLUCHER, Maire, débute, à 20h30, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT – Pascal PETIT – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Absente : Christelle BERNAILLE

Les suppléants, Michel DAUTRECQUE et Agnès JACOB, sont également présents.

### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :  
Martine MAINGAINT

### DÉLIBÉRATIONS

#### DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Les sénateurs seront élus le 27 septembre 2020 par les élus locaux et les parlementaires.

Participent donc au vote : tous les conseillers départementaux, les conseillers régionaux élus, les députés et les sénateurs, et enfin une partie des conseillers municipaux, qui constituent l'écrasante majorité des grands électeurs (environ 95 %).

Pour la commune de ROZOY SUR SERRE, le Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Sont élus délégués : Olivier THOUANT, Marie-Agnès MARCHAND et Maurice POULAIN.

Sont élus suppléants : Lucienne BEKALAREK, Xavier BOULANDE et Martine MAINGAINT.

La séance est clôturée à 21h00.

## Compte rendu de la réunion du 17 juillet 2020

La séance du Conseil Municipal du 17 juillet, présidée par José FLUCHER, Maire, débute, à 20h30, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Pascal PETIT – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Les suppléants, Michel DAUTRECQUE et Agnès JACOB, sont également présents.

### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Compte administratif 2019,
- Affectation de résultats,
- Compte de gestion 2019,
- Budget primitif 2020,
- Subventions aux associations,
- Suspension de loyers,
- Création de poste,
- Créations CAE/CUI,
- Adhésion convention Département/dispositif Cap'Jeunes,
- Demande de subvention pour les masques,
- Dispositif d'aides aux entreprises,
- Rapport d'activité 2019 – Communauté de Communes,
- Rapport d'activité 2019 – USEDAS,
- Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour : Logement école du Chapitre

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :  
Marie-Agnès MARCHAND

## DÉLIBÉRATIONS

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif est adopté à l'unanimité. Le total des dépenses de fonctionnement est de 690 415.83 € pour des recettes d'un montant de 883 632.66 €, non compris l'excédent sur l'exercice antérieur de 367 631.82 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 376 486.49 € et les recettes à 100 761.37 €, non compris le déficit sur l'exercice antérieur de 95 653.79 €.

Les restes à réaliser s'élèvent à 513 402.21 € en recettes et 650 176.69 € en dépenses.

### BUDGET PRIMITIF 2020

Après débat, la proposition du budget primitif, présenté par José FLUCHER, est adoptée par l'assemblée.

Ce budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 1 419 713.25 € et en investissement pour 3 477 371.15 €.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après un rappel des critères de calcul des subventions aux associations, le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2020 à 19 076.00 €. Les méthodes de calcul seront revues pour les subventions allouées en 2021.

Comité des Fêtes	7 574.00 €	La Bigarrure	100.00 €
Les Aînés Rostands	486.00 €	Prévention Routière	70.00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	224.00 €	La Colombe Rostande	106.00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	173.00 €	Anciens Combattants	203.00 €
Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale	560.00 €	Médailleurs Militaires	100.00 €
Dabyozor (Badminton)	513.00 €	Anciens Combattants du Canton	50.00 €
Fanfare Municipale	207.00 €	Les Amis d'Hélisende	50.00 €
Foyer Rural du Pays Rostand	1 938.00 €	Fondation du Patrimoine	100.00 €
Tennis de table	444.00 €	Les Professionnels de santé	50.00 €
Centre aéré (activités estivales jeunesse)	2 000.00 €	Union Sportive Rostande	1 345.00 €
Société de chasse	120.00 €	Subvention exceptionnelle Pompiers (enseigne)	1 700.00 €
MC Rozoy (moto)	743.00 €	T.A.C.T. (école de musique intercommunale)	220.00 €

### SUSPENSION DE LOYERS

Par courrier en date du 14 avril 2020, les professionnels de santé intervenant au sein de la maison médicale de ROZOY-SUR-SERRE ont sollicité une suspension exceptionnelle des loyers des locaux qu'ils occupent pour exercer leurs activités. Pour les aider à faire face aux dépenses courantes et charges fixes, M. le Maire propose la suspension des loyers des mois d'avril et de mai 2020.

Le Conseil Municipal accepte de suspendre exceptionnellement, au vu de la crise sanitaire actuelle liée à la Covid-19, les loyers des professionnels de santé de la Maison médicale pour les mois d'avril et de mai 2020.

Ceux-ci, en revanche, ne seront pas éligibles au dispositif d'aides aux entreprises.

### CREATION DE POSTE

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique non titulaire en raison d'un accroissement saisonnier d'activité lié à un surcroît de travail pour l'entretien des espaces verts de la commune et la maintenance des bâtiments, il est décidé la création, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2020, d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial relevant de la catégorie C, à raison de 35 heures hebdomadaires.

### CREATIONS CAE/CUI

Le Conseil Municipal décide de créer deux Contrats Uniques d'Insertion en CAE, de 20 heures hebdomadaires, pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2020.

### AFFECTATION DE RESULTATS

Après avoir approuvé le compte administratif pour 2019 qui présente un excédent de fonctionnement de 560 848.65 € et un déficit d'investissement de 371 378.91 €, il est décidé d'affecter ces résultats au budget 2020.

### COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion, reprenant les éléments du compte administratif, est adopté.

### ADHESION CONVENTION

#### DEPARTEMENT/DISPOSITIF CAP'JEUNES

M. le Maire explique que le Conseil Départemental a décidé la mise en œuvre d'un nouveau dispositif pour les jeunes axonais afin de faciliter leur immersion dans le monde professionnel et l'action citoyenne, appelé Contrat Aisne Partenaire pour les Jeunes (CAP'Jeunes).

Le principe consiste en la réalisation de 35 ou 70 heures au service d'une commune, d'un EPCI, d'un CCAS ou d'un CIAS. En contrepartie, les jeunes bénéficient d'une aide financière d'un montant de 280 € par semaine, fléchée sur un achat utile pour soutenir leurs projets personnels (permis de conduire, ordinateur...).

L'aide financière allouée aux jeunes bénévoles est cofinancée par le Conseil Départemental (100 €) et la collectivité (180 €).

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion à ce dispositif.

#### DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES MASQUES

M. le Maire explique que, dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, la commune a dû s'organiser pendant et après le confinement pour fournir à ses agents bon nombre d'équipements individuels de protection. Elle a également souhaité aider la population à se protéger et lui a fourni des masques réutilisables grand public.

L'Etat a souhaité la prise en charge des masques achetés pour les agents ou les administrés à hauteur de 50 % de leur coût.

L'achat des masques représente pour la commune de ROZOY un montant total de dépenses de 4 009 €. La commune sollicite donc l'Etat pour une subvention de 2 000 €.

### DISPOSITIF D'AIDES AUX ENTREPRISES

M. le Maire rappelle qu'avec la pandémie de coronavirus Covid-19, le secteur économique national a été touché de façon générale et les entreprises de la commune s'en sont trouvées fortement impactées financièrement. L'Etat et la Région Hauts-de-France ont mis en place de multiples dispositifs pour tenter d'amortir les répercussions de ce contexte sanitaire sur les entreprises, mais ces fonds ne sont pas suffisants.

C'est pourquoi la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT), par délégation du Conseil Régional, a été autorisée à apporter des aides directes aux entreprises en difficultés.

M. le Maire explique que la Commission Attractivité s'est réunie pour étudier les différentes possibilités d'aides aux entreprises. Les élus se sont orientés vers le même type de dispositif mis en place par la CCPT, à savoir un abondement du fonds de solidarité de l'Etat.

Le montant versé sera proportionnel avec un plafond maximum de 500 € à toute entreprise installée sur la commune de ROZOY qui justifiera avoir bénéficié du fonds de solidarité accordé par l'Etat et/ou la Région Hauts-de-France.

## QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal déplorent le vol de la fontaine du cimetière. L'installation de caméras supplémentaires dans la commune est envisagée.

Un point est fait sur les élections dans les différents syndicats auxquels adhère la commune.

### **SYNDICAT DU SECTEUR SCOLAIRE (gestion du gymnase)**

Président : Xavier BOULANDE – Vice-président : Alexandre BIENFAIT (Brunehamel)

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU**

Président : Olivier THOUANT – Vice-président : José FLUCHER

### **SIEMPPR (Ecoles Maternelle et Primaire) Présidente :**

Christelle BERNAILLE – Vice-présidente : Marie-Noëlle FRÈRE

## TOUR DE TABLE

**Martine MAINGAINT** informe que, du fait de la COVID 19, le règlement intérieur de la salle des fêtes va être revu.

**Lucienne BEKALAREK** signale que des trous apparaissent sur la chaussée de la rue P. et S. Digue et qu'un trottoir de la Pommeraie se dégrade (trous) et gênent le cheminement des piétons. Le nécessaire va être fait.

**Pascal PETIT** informe du problème d'inondation récurrent rencontré par un riverain de la rue G.A. Martin. Ce problème sera pris en compte lors du prochain réaménagement de cette rue.

Il évoque également l'organisation de la fête avec les mesures sanitaires imposées. Le comité des fêtes va se réunir.

**Jean-René DURTETTE** annonce une réunion prochaine de la commission Sécurité Routière (signalisation des passages piétons, ralentisseurs, passage des poids lourds, vitesse rue d'Aigle et rue Charles de Gaulle...).

**Xavier BOULANDE** fait un 1<sup>er</sup> bilan du centre aéré. 37 enfants ont été accueillis la 1<sup>ère</sup> semaine. 40 sont attendus pour les 2 semaines suivantes. Bilan satisfaisant. Il remercie toutes les personnes ayant contribué à l'organisation.

Au niveau de la piscine intercommunale, il signale qu'il n'est plus nécessaire de réserver et qu'il n'y a plus de créneaux horaires.

**Nicolas FRICOTEAUX** aborde le sujet de la future bibliothèque qui sera installée dans les locaux du Tiers Lieu Numérique (ancienne perception) et propose de demander des conseils à la bibliothèque départementale pour l'achat de nouveaux matériels et équipement.

**Sylvain POULAIN** signale le comportement de certaines personnes négligentes qui perdent leur chargement destiné à la déchetterie (branchages, cartons, papiers) et ne prennent pas la peine de les récupérer.

Au niveau des incivilités, des signalements ont été déposés en mairie au sujet de problèmes sur le parking des HLM rue P. et S. Digue : tapage nocturne et dégradations des voitures stationnées par des personnes qui jouent à la pétanque.

M. le Maire explique que la création de ce fonds permettra aux plus petites entreprises de faire face aux dépenses courantes et charges fixes, besoin prioritaire pour ces structures. L'enveloppe budgétaire totale allouée à ce dispositif exceptionnel est de 6 000 € et est approuvée.

### RAPPORT D'ACTIVITE 2019 – COMMUNAUTE DE COMMUNES

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (C.C.P.T.). Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, prend acte de la communication par M. le Maire de ce rapport qui est disponible en mairie.

### RAPPORT D'ACTIVITE 2019 - USEDA

M. le Maire donne information au Conseil Municipal du rapport d'activités 2019 émanant de l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne.

Ce rapport est approuvé et peut être consulté au secrétariat de mairie par toute personne le souhaitant.

### LOGEMENT ECOLE DU CHAPITRE

Le Conseil Municipal accepte la location, à une professeure du collège, à partir du 1<sup>er</sup> août 2020, du logement situé au-dessus de l'école maternelle, place du Chapitre, pour un montant mensuel de 400 €.



## COVID-19

## PORT DU MASQUE RAPPEL

Afin de limiter les risques d'une reprise de l'épidémie, depuis le 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières.

# INFORMATIONS GENERALES



La Communauté de Communes recrute des personnes en contrat à durée déterminée d'insertion (CDD) au sein du Chantier d'Insertion.

Démarrage du chantier d'insertion au 1<sup>er</sup> octobre 2020.  
CDD de 4 à 6 mois, 20h par semaine, rémunéré au SMIC.

Sont éligibles les bénéficiaires du RSA (socle), les travailleurs handicapés, les allocataires de l'ASS et les jeunes de moins de 26 ans.

Candidatures (CV) à envoyer à la Communauté de Communes avant le lundi 14 septembre 2020.

Les recrutements ont lieu le vendredi 18 septembre 2020 à la Communauté de Communes.

Vous bénéficierez d'un accompagnement socio professionnel et de formations collectives et/ou individuelles pendant la durée de votre contrat. Pas de qualification spécifique exigée, vous pouvez postuler quel que soit votre profil.

## FETE PATRONALE Programme

(Sous réserve d'autorisation préfectorale)

**Samedi 15 août** : fête foraine

concours de pétanque organisé par l'USR

**Dimanche 16 août** : fête foraine

**après-midi** : spectacle de motos et de variété française, **soir** : feu d'artifice

**Lundi 17 août** : fête foraine, distribution de tickets de manèges aux enfants de ROZOY, concours de tir, concours de boules en bois, apéritif offert

**Samedi 29 août** : fête à APREMONT – Concours de boules en bois, feu d'artifice

*Du fait des restrictions liées à la crise sanitaire, il ne sera pas organisé de bal ni de repas sous chapiteau.*

## TENTATIVE D'ARNAQUE AU RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE

Des mails sont envoyés aux entreprises pour leur signaler que des nouvelles normes les obligent à faire contrôler la compatibilité de leurs équipements téléphoniques et leurs box Internet avant la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Un diagnostic totalement gratuit est proposé par cette société "LA FIBRE POUR TOUS".

**Restez vigilants. Il ne faut surtout pas donner suite à ce type de sollicitation.**

## RENTREE DE L'ECOLE DE MUSIQUE LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

Cours de guitare classique et électrique à la salle informatique de ROZOY SUR SERRE

Cours de piano, batterie, percussions et saxo à la mairie de MONTCORNET

S'inscrire dès maintenant auprès de TACT :

03.23.98.50.39 ou [tactassociation@gmail.com](mailto:tactassociation@gmail.com)



## BROCANTE - VIDE GRENIER LE DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020 \* PLACE DE LA NEUVILLE De 8h00 à 18h00

Organisée par le Foyer Rural

Petite restauration – Emplacement gratuit pour les particuliers, 5 € pour les professionnels –

Réservation obligatoire pour le 31 août 2020 auprès de Maurice POULAIN au 06 80 64 63 18.

\* Sous réserve d'autorisation préfectorale

## OPERATION BONS D'ACHATS OFFREZ-VOUS DES SOUVENIRS DE THIÉRACHE !



### Objectifs :

Inciter à consommer local

Encourager la relance de l'activité

Pour 5 € achetés, 5 € sont offerts. Les 50 % sont pris en charge par l'office du tourisme.

### 5 bons par foyer

Les bons d'achats peuvent être dépensés auprès des hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux, artisans, sites culturels et sites de loisirs jusqu'au 31 janvier 2021.

Toutes les informations auprès de Sabine VARAGO au 03.23.91.30.10 ou sur [www.tourisme-thierache.fr](http://www.tourisme-thierache.fr)



## Je shop'in Thiérache

Toute l'année, achetez dans le Pays de Thiérache, cumulez vos points fidélité et augmentez votre pouvoir d'achat chez vos commerçants de proximité.

Simple d'utilisation et toujours à portée de main, cette application peut vous rapporter gros !

Si vous ne l'avez pas encore sur votre smartphone, téléchargez-la en cliquant sur le lien suivant : [www.jeshopin-thierache.com](http://www.jeshopin-thierache.com)

## Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le samedi 5 septembre 2020

A 10h00, mairie

(sauf problèmes liés à la crise COVID-19)

Visites commentées de la collégiale Saint-Laurent et visites libres chapelle Notre-Dame

ANNEE 2020 : Pas de visites d'été

**JOURNÉES DU PATRIMOINE :**

**SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020**

Matin : visite libre

Après-midi : visite commentée aux horaires suivants : 15 h - 16 h - 17 h